



CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC
2^e appel de projets pour les artistes, écrivain(e)s et organismes artistiques
de la Montérégie-Est

Granby, 30 juillet 2021 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec, le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation, les Municipalités régionales de comté (MRC) d’Acton, du Haut-Richelieu, de La Haute-Yamaska, de Marguerite-D’Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel (à l’exception de Sorel-Tracy), de Rouville, de La Vallée-du-Richelieu, le CLD de Brome-Missisquoi, la Table de concertation régionale de la Montérégie, en collaboration avec Culture Montérégie, lancent le deuxième appel de projets du Programme de partenariat territorial de la Montérégie-Est.

Cet appel découle de l’Entente de partenariat territorial pour les arts et les lettres en Montérégie. Les artistes et organismes résidant sur le territoire de l’un des partenaires du secteur Montérégie-Est ont jusqu’au 14 octobre 2021 pour déposer leurs projets auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Informations et formulaires

Pour connaître tous les détails du Programme de partenariat territorial de la Montérégie-Ouest, cliquez sur le volet de votre choix (notez que vous devrez ensuite sélectionner une discipline ou un profil afin d’accéder à l’information) :

- **Artistes et écrivains professionnels :**
 - [Création, production et rayonnement](#)
 - [Mobilité](#)
- **Organismes artistiques professionnels**
 - [Production, diffusion, promotion et consolidation](#)
 - [Soutien à l’accueil en résidence et à la coproduction \(mobilité\)](#)

Aide aux artistes et aux organismes

Dans le cadre de l'appel de projets, les artistes professionnels et les organismes artistiques peuvent compter sur les services-conseils de Culture Montérégie pour la préparation de leur dossier. Celles et ceux qui souhaitent déposer un projet sont invités à communiquer avec Jacinthe Ducas, agente de développement à Culture Montérégie, afin de vérifier leur admissibilité et de s'assurer que leur projet répond aux objectifs et aux conditions du programme. Les services-conseils sont gratuits et offerts à tous. Coordonnées : jducas@culturemonteregie.qc.ca, 450 651-0694 ou sans frais 1 877 651-0694, poste 222.

Date et lieu de la séance d'information

Culture Montérégie offrira une séance d'information afin de présenter le programme et de répondre aux questions des artistes et représentant(e)s des organismes. Cette rencontre aura lieu le lundi 2 août à 17h sur la plateforme Zoom. Vous pouvez dès maintenant vous inscrire en remplissant le formulaire suivant.

À propos du programme de partenariat territorial de la Montérégie-Est

Ce programme est issu d'une entente triennale conclue en mars 2020 pour l'ensemble de la Montérégie entre le **Conseil des arts et des lettres du Québec**, le **ministère des Affaires municipales et de l'Habitation**, les MRC d'**Acton**, de **Beauharnois-Salaberry**, du **Haut-Richelieu**, du **Haut-Saint-Laurent**, de **La Haute-Yamaska**, des **Jardins-de-Napierville**, de **Marguerite-D'Youville**, des **Maskoutains**, de **Pierre-De Saurel**, de **Roussillon**, de **Rouville**, de **La Vallée-du-Richelieu**, de **Vaudreuil-Soulanges**, le CLD de **Brome-Missisquoi**, l'**agglomération de Longueuil**, la **Table de concertation régionale de la Montérégie**, en collaboration avec **Culture Montérégie**. Il a pour objectifs de :

- stimuler la création artistique dans la Montérégie
- contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains
- favoriser leur rétention dans leur localité
- encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique
- épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.

Les projets déposés doivent impliquer des initiatives de partenariat en lien avec la collectivité ou des intervenants de la région.